

Index AI : PRE01/031/2012  
23 January 2012

## **Les conclusions de la Ligue arabe sur la Syrie viennent renforcer les pressions en faveur d'une action des Nations unies**

Les éléments attestant des violations des droits humains recensés dans le cadre de la mission d'observation effectuée par la Ligue arabe en Syrie donnent du poids aux appels adressés à la communauté internationale, afin qu'elle agisse face à l'aggravation de la situation du pays sur le plan des droits humains et de la sécurité, a déclaré Amnesty International lundi 23 janvier.

Les observateurs ont soumis à la Ligue arabe un rapport couvrant leurs quatre premières semaines sur le terrain, dans lequel ils auraient fait état d'éléments prouvant clairement que le gouvernement syrien a commis des violations des droits humains ; ces constats tendent à confirmer les propres conclusions d'Amnesty International. La version intégrale du rapport n'a pas été rendu publique.

« Le rapport de la mission effectuée par la Ligue arabe plaide en faveur d'une intervention forte de la communauté internationale dans le but de mettre fin aux graves violations des droits humains commises en Syrie depuis mars dernier », a indiqué Ann Harrison, directrice adjointe par intérim du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Les arguments des pays bloquant l'action sur la Syrie au Conseil de sécurité des Nations unies sonnent de plus en plus creux – le Conseil de sécurité doit désormais réagir de manière adaptée, en saisissant la Cour pénale internationale de la situation en Syrie. »

Parmi les préoccupations relatives aux droits humains évoquées par les observateurs de la Ligue arabe figuraient le recours excessif à la force des autorités syriennes contre les manifestants, ainsi que les allégations persistantes de torture sur les détenus.

Dans un discours revenant sur les conclusions de la mission, Nabil El Araby, secrétaire général de la Ligue arabe, a déclaré que les violations des droits humains perpétrées par le gouvernement du président Bachar el Assad avaient conduit plusieurs membres de l'opposition à prendre les armes, faisant craindre la possibilité d'une guerre civile.

Le rapport a indiqué que quelques progrès avaient été faits, les médias jouissant désormais d'un peu plus de liberté, et mentionné la libération de personnes arrêtées en lien avec les manifestations de grande ampleur ayant débuté en mars 2011.

La Ligue arabe aurait obtenu des listes de personnes ayant été appréhendées ou ayant disparu, et exhorte le gouvernement à libérer celles qui sont maintenues en détention et à fournir des éclaircissements sur le statut de celles dont on est sans nouvelle.

Amnesty International demande à la Ligue arabe de transmettre le rapport complet et les listes des personnes détenues et disparues, ainsi que tout autre document établissant que des violations des droits humains ont été commises, à la commission d'enquête internationale indépendante sur la République

arabe syrienne, qui doit faire un compte-rendu devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en mars.

« Le succès de cette mission d'observation se mesurera à la capacité de ses conclusions à inciter la communauté internationale à passer à l'action, face aux graves préoccupations actuelles en matière de droits humains en Syrie », a ajouté Ann Harrison.

La Ligue arabe a par ailleurs engagé les autorités et l'opposition syriennes à entamer un véritable dialogue politique dans les deux semaines à venir sur des questions telles que la formation d'un gouvernement d'unité nationale, le rétablissement de la sécurité et la réorganisation de la police.

Elle a aussi demandé que le gouvernement d'unité nationale en question crée une commission d'enquête indépendante chargée d'enquêter sur les violations commises contre la population syrienne et de veiller à ce que justice soit faite.

Les autorités syriennes ont rejeté cette proposition.

« Tout projet politique visant à mettre fin à la violence en Syrie doit prévoir des mécanismes clairs d'obligation de rendre des comptes », a conclu Ann Harrison.